

Association pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

ÉDITORIAL

Les crises font peur, mais elles ouvrent pourtant le champ des possibles... à condition de ne pas succomber à ses peurs et de ne pas se réfugier dans le repli sur soi. La crise actuelle, les crises plutôt : financière, économique, sociale, écologique, concernent la planète, et l'Europe est en ce moment l'objet de tous les regards, et de bien des attentes, et va influencer la sortie de crise.

Deux pays peuvent faire bouger les lignes : la Grèce et la France. Des choix politiques déterminants vont intervenir dans les semaines et les mois à venir. Les peuples doivent s'exprimer. Les élections sont un moyen d'expression, mais insuffisant car ponctuel, et en partie sous influence. Les Grecs se résignent à l'austérité pour rester dans la zone Euro, les Français donnent tous pouvoirs à une social-démocratie molle qui ne va pas s'attaquer frontalement à la finance, mais négocier des aménagements de peine. Le débat de fond et la sortie véritable des crises mondiales est d'ordre idéologique.



Un éditorial a pour fonction de mettre en évidence un problème majeur, d'alerter les lecteurs sur un aspect essentiel de notre société. Ne tombons pas dans le simplisme ou le manichéisme. Il ne s'agit pas de brandir l'étendard de la lutte du bien contre le mal, ce qui conduit trop souvent à la guerre. Mais ouvrons les yeux et aidons nos concitoyens à ouvrir les leurs. Le néolibéralisme qui prône le marché comme force principale dans le monde, comme seule source de profit, de progrès, de croissance, comme source du bonheur de l'humanité, est une idéologie, une construction de certains esprits, qui a réussi à s'imposer comme une vérité universelle, comme la rationalité même, et dont nous voyons à présent les méfaits et l'impasse dans laquelle elle a conduit le monde : aggravation des inégalités, injustices persistantes, surconsommation des ressources naturelles, catastrophes écologiques, climatiques, sociales, prévisibles ou déjà visibles. Est-ce qu'on peut négocier avec une idéologie ? Celle-ci est mortifère, il

faut la combattre. Il est urgent de réveiller les peuples pour qu'ils changent le cours des choses, pour que la gestion des affaires publiques ne soit plus guidée par le profit, mais par la survie de tous les peuples, le respect des droits de l'homme, la gestion raisonnée des biens communs de l'humanité, la justice pour tous.

Un autre monde est possible, Attac l'affirme. Pour cela il faut résister au pouvoir de la finance folle, au tout-économique, au productivisme forcené. Il faut recréer une organisation sociale solidaire, imperméable aux individualismes excessifs. Il faut pousser nos dirigeants vers l'élaboration d'un projet social européen, puis mondial, par un mouvement social puissant. Attac doit participer à ce mouvement, susciter son émergence en Europe. C'est le sens des collectifs auxquels elle participe, localement comme au niveau national.

Les peuples d'abord, pas la finance, cet autre slogan est toujours d'actualité !

Christian LAGIER

1 Industrialisation, écologie et tradition.

Plus de 100 personnes dans l'amphithéâtre de l'IUT de St Germain, le jeudi 7 juin dernier, pour dialoguer avec Anne POELINA et Ian PERDRISAT, aborigènes, c'est un réel succès en cette période électorale où se bousculent rencontres et meetings...

Le film de Magali Mac Duffie qui vit depuis 12 ans dans le Kimberley nous a présenté l'essentiel de leurs luttes, de leurs résistances, de leurs projets à travers leur relation très forte à la terre, à leurs ancêtres dans le cadre de cérémonies ancestrales qui leur permettent de rester connectés à l'essentiel et résister sans haine ni colère aux injustices, aux mensonges, aux pressions, aux spoliations de toutes sortes de la part des grandes compagnies internationales dont Total (mais ce n'est pas la seule) qui tentent de leur prendre leur terre, leur histoire, pour en tirer le maximum de profit au seul bénéfice des grandes puissances d'argent. Résistance aussi pour laisser aux générations à venir une terre vivable, encore vivante. Dans le débat qui a suivi Anne soulignera encore que c'est la détermination forte et positive de leur peuple qui leur permet de tenir dans un rapport de force tellement inégal « *La haine et la colère donne le pouvoir à celui qu'on combat* », « *Nous aimons certes, mais nous connaissons aussi l'art de la guerre et nous savons utiliser les faiblesses, les erreurs et les contradictions de nos adversaires quels qu'ils soient* », « *Nous*

voulons maîtriser notre développement, nos industries, notre tourisme, nous voulons partager notre terre pas la détruire, ni la violer ».



A la demande d'un participant « *Qu'attendez vous de nous ?* », la réponse fut nette et claire « *Rien... mais nous luttons contre les mêmes puissances d'argent que vous et vos luttes chez vous amplifient nos luttes chez nous, vos lois vous protègent mieux que nous, par exemple l'exploitation du gaz de schiste est autorisée en Australie par le gouvernement...* ».

Anne Poelina et Ian Perdrisat seront au Brésil où se tiendra la conférence internationale sur le développement durable à RIO +20 (Brésil) la semaine prochaine, l'un suivra les débats officiels, où ils sont invités, tandis que l'autre ira au sommet des peuples qui conteste la version officielle sur l'énergie verte. Ils y rencontreront des dirigeants d'Attac France qui seront eux aussi dans les deux instances.

La réunion s'est terminée comme prévu à 22 heures par un "pot" offert par « Artisans du Monde » qui avec la librairie « Lucioles » et « Là-bas si j'y suis » participaient à l'organisation de cette soirée.

2 Participation d'attac vpr aux CNCL

La Conférence Nationale des Comités Locaux, dite CNCL, est un temps fort d'échanges et de débats pour les membres des Comités Locaux (CL) qu'il faut découvrir ou redécouvrir.

La CNCL se réunit 3 fois par an un samedi et un dimanche matin. Elle dispose de quelques règles de fonctionnement. Notre CL de Vienne a appris à les mettre en œuvre en octobre 2011, mars et juin 2012 puisque 3 membres se sont engagés à la faire vivre.

Disons qu'il y a trois façons de participer à une CNCL :

1) participant auditeur : délégué le plus souvent par son CL, s'inscrit dans les ateliers proposés, participe aux plénières comprenant les restitutions des ateliers et aussi rencontres/discussions avec des membres du CA, des membres fondateurs et/ou tout invité prévu selon le thème traité à l'ordre du jour.

2) animateur d'atelier : proposition et animation d'un atelier à thème d'environ 1h30 pour ceux des participants à la CNCL qui s'inscrivent. Il peut s'agir de partager une expérience de terrain purement locale (énergie renouvelable.), débattre d'un thème de fond (la démocratie, les grands projets inutiles...), d'approfondir une campagne nationale (FAME, RIO+20...).

3) membre d'un comité organisateur : 9 membres de 3 CL se partagent l'organisation de la conférence avec des membres du CA délégués à la CNCL. Selon un déroulé précis tant dans le temps et les tâches, il s'agit de prévoir les ateliers, solliciter les candidatures à présentation, lancer la logistique (mail d'info, intervenants.....) ainsi que de déterminer le contenu des plénières et bien sûr s'assurer de la mise en ligne des comptes-rendus sur le site d'Attac France.

Quelques temps conviviaux jalonnent le WE et permettent de tisser des liens ou de rebondir sur des idées ou actions présentées, outre les pauses café, le repas du midi tiré des « musettes » et celui préparé par Andines, scop de commerce équitable le samedi soir, remplissent cette fonction.

La fréquentation en chiffre, une cinquantaine de CL représentés, une centaine de participants et une douzaine membres du CA. L'université de ST Denis (93) accueille cette conférence. C'est bien la vitalité des Comités Locaux qui est perceptible durant la CNCL, c'est constructif ce qui compense le travail fourni pour la faire vivre.

Chaque Comité Local peut envoyer, au moins, un adhérent à la CNCL, la prochaine aura lieu **les 10 et 11 novembre 2012**.

3 Dette de la ville de Vienne : un emprunt qui fait mal !

La municipalité fait de la résistance ! Pas contre la banque Dexia comme on aimerait bien le penser, mais contre le « **Collectif viennois d'audit de la dette** » qui s'inquiète à juste raison, de certaines dérives préoccupantes de l'endettement de la ville.

Il est avéré désormais, que la ville de Vienne a contracté plusieurs emprunts structurés dont l'un est devenu toxique en générant un surcoût de remboursement annuel de 360 000 €. Par 3 courriers adressés successivement les 1 février, 24 mars puis le 10 avril derniers, le collectif questionnait le maire, Mr. Remillier, et demandait communication de divers documents administratifs, dont copies des contrats paraissant suspects et cela conformément aux dispositions légales établissant les droits d'accès pour les citoyens aux documents administratifs. Les principales questions que le collectif exposait dans ces courriers étaient les suivantes :

- Il remarquait qu'avec seulement 38,8 % des prêts faits à la ville, Dexia perçoit 60,2 % de la totalité des intérêts !
- en 2008, 2 emprunts Dexia ont été remboursés, l'un totalement, l'autre pour moitié. Dans cette même année, 2 autres contrats étaient négociés pour une valeur de 10,2 millions d'€ (20% de la totalité de la dette de Vienne). Il y a un lien probable entre ces 2 opérations qui semble-t-il, sont au coeur d'une renégociation. Comment ? et à quels coûts financiers éventuels ? La renégociation annoncée au Conseil municipal concernait-elle cette opération ?
- l'emballage du taux de l'emprunt toxique contracté avec Dexia (passé en 2 ans de 3,9 % à 15,68 %) montre que la banque a vendu un produit spéculatif dont les dangers potentiels avaient sans doute été occultés par la banque. Le collectif demandait si la ville envisageait un recours en jus-

tice contre Dexia.

- l'hôpital et ADVIVO décident de leurs emprunts. Ils sont garantis par la ville. Pour ADVIVO dont les emprunts sont à taux variables, le collectif souhaitait connaître les caractéristiques des contrats et quelle possible dangerosité ils peuvent éventuellement abriter.

Le mutisme de la municipalité a conduit le collectif à adopter une posture plus offensive, en s'adressant à la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA). On peut attendre que son intervention et sa médiation aideront à faire respecter les droits citoyens. Et si cela ne suffisait pas, le collectif engagerait un recours en justice, devant le tribunal administratif.

4 Mise en centre de rétention : réponse démocratique d'Israël à la libre circulation des personnes vers la Palestine !

C'était le 15 avril dernier, avant toutes les élections, peut être certains d'entre vous se souviennent des milliers de personnes en France, Allemagne, Italie, Belgique, Canada... dont les vols vers Tel Aviv ont été annulés ou ont été empêchées d'embarquer sur ceux maintenus car elles figuraient sur des listes noires remises pas Israël aux compagnies aériennes.

Malgré cela quelques « activistes » au dire des autorités israéliennes sont arrivés à l'aéroport Ben Gourion. Les informations à ce sujet ont été peu relayées.

Pourtant 34 ressortissants français, 28 de la région Rhône-Alpes dont 2 de Vienne, ont été incarcérés immédiatement au centre de rétention de Givon à Ramelleh, bien qu'ayant leur passeport en règle et un billet d'avion aller retour, pour avoir déclaré au contrôle d'immigration : *VOULOIR SE RENDRE EN PALESTINE, A BETHLÉEM.*

PROVOCATION ? NON, plutôt MISSION.

La société civile palestinienne appelle notre soutien sous toutes ces formes face aux agressions constantes, à l'enfermement dont elle est l'objet sur son territoire, à la violation de toutes les résolutions signées par Israël depuis 65 ans.

Pour répondre à cet appel :

La mission internationale « **BIENVENUE EN PALESTINE** » est constituée, du 15 au 22 avril 2012, avec pour objectifs

- 1) exiger l'application par les gouvernements des droits internationaux sur la libre circulation des personnes pour visiter librement la Palestine et recevoir des visiteurs pour les Palestiniens.
- 2) pouvoir transiter sans encombre par Tel Aviv pour la Cisjordanie puisque c'est l'unique aéroport en fonction.
- 3) participer activement à la réalisation du projet d'aménagement et d'extension d'une école internationale sur invitation du maire de Bethléem et de Jacques Néno, coordinateur de l'association palestinienne « *L'enfant, le jeu et l'éducation* » (EJE), située à Bethléem (Cisjordanie).

Le site de la mission est accessible pour tous depuis des mois sur Internet : www.bienvenuepalestine.com. C'est bien à visage découvert qu'elle s'effectue, elle est internationale.

Les réunions de préparation permettent aux inscrits d'abor-

der les notions de désobéissance civile, de réponses non violentes et de se représenter différents scénarios pouvant se réaliser.

Autrement dit 1502 participants conscients de leur engagement veulent convergés le 15 avril pour rappeler l'existence de la Palestine, 24 arriveront à Bethléem et seront reçus dans les familles et à l'association EJE, et une soixantaine en centre de rétention. Faites le compte !!

Voilà ce qui interroge et confirme combien la compromission entre les autorités israéliennes et d'autres états souverains dont la France est efficace en dépit des droits internationaux déclamés dans de très beaux discours.

Aller en Palestine en atterrissant à Tel Aviv, le plus proche aéroport, déclenche des mesures d'interdiction de transiter par



Israël et, pour « donner » une bonne leçon, conduit au centre de rétention. Il faut dire que c'est instructif, une vraie virtuosité est déployée pour nous humilier, nous soumettre : fouilles au corps répétitives (4 en 2h) par différents personnels en uniforme; prise de photos sans autorisation, fichage et attribution de matricule; fouille, inventaire et confiscation des effets personnels (toilette, vêtements, stylo, livre etc.); aucune information sur ce qu'on nous reproche ni sur ce qui va nous arriver. Impossible de joindre un avocat ou notre famille. Mise en cellule de 6 lits avec sanitaire, porte grillagée fermant à clef, horaires d'ouverture et de fermeture aléatoire et pour provoquer encore plus d'humiliation et de désorientation les geôliers entrent quand ils veulent de jour comme de nuit.

Le Consul de France ne peut rien sinon prévenir les familles ! Notons que 48h après notre incarcération sa liste est fautive sur les noms et le nombre !!!

Deux évidences s'imposent dans ce climat. D'une part si les pressions psychologiques sont bien orchestrées, nous comprenons vite que pour celles physiques il y a une retenue certaine, ordre pour ne pas laisser de traces ? Est-ce une chance ? D'autre part la seule riposte à notre disposition est la grève de la faim. Et ça fonctionne, affolement chez les gardiens qui cherchent une monnaie d'échanges : cigarettes, téléphone, et même la visite d'un avocat. Non seulement cela nous soude dans notre groupe mais aussi par ce positionnement nous soutenons la grève de la faim des 1 800 palestiniens sous arrestation administrative.

Ces moments difficiles de 5 ou 6 jours, bien qu'entrecoupés de fou rire, ne peuvent être comparés à ceux infligés aux pa-

lestiniens que nous connaissons bien à travers leurs témoignages : arrestation arbitraire, sans de jugement, renouvellement de 6 mois en 6 mois jusqu'à 7 ans... et depuis quelques années le même régime, y compris la torture, est appliqué à des mineurs de 10 à 18 ans, au 1 mai 2012 ils sont 218.

BIENVENUE EN PALESTINE est une mission pour rester en alerte, ne pas oublier. Appréciée en Palestine, elle a été en Israël un succès, ceci malgré la contre propagande gouvernementale présentant les « missionnaires » comme des activistes fauteurs de troubles et agressifs, la presse a relaté les interrogations et le mécontentement de la gauche et des modérés sur le traitement réservés aux pacifistes.

La politique d'apartheid d'Israël envers le peuple palestinien a été reconnue par le tribunal Russel fin 2011. Il faut user de nos droits afin de peser sur les décisions politiques et économiques pour obtenir l'application des droits internationaux. En quelques exemples :

- la campagne mondiale **BDS** (Boycotts Désinvestissements Sanctions) est légale. Elle porte déjà ses fruits (Agrexco, tramway Veolia etc...) et doit s'étendre sans relâche (Orange et sa filiale Partner, TEVA génériques etc...).
- juillet 2011, en période imposée de « rigueur budgétaire », la France a commandé pour 318 millions de drones israéliens ! Livraison non effectuée à ce jour ? Alors quelle décision pour notre gouvernement actuel ?
- juin 2012, un comble, une ONG, l'Unicef, demande à une entreprise israélienne de construire une usine de désalinisation à Gaza !! Aurait-on oublié l'opération « plomb durci » 2008-09 menée sur Gaza et ses conséquences !
- juin 2012, un nouvel accord l'ACCA, accord de reconnaissance mutuelle, devrait permettre d'harmoniser les systèmes législatifs de l'UE et d'Israël, contribuer à des éliminations de barrières techniques au commerce, et donc d'augmenter l'accessibilité des marchés de l'UE à Israël et vice-versa (baisse des taxes) sur les produits industriels et pharmaceutiques. Que voterons nos eurodéputés ?

Cette situation n'est pourtant pas une fatalité.

A chaque visite en territoires occupés et/ou Israël il est possible de découvrir et soutenir des initiatives de résistance.

Ne l'oublions pas.

5 A lire, à voir ... (Sélection de Henri Chardon)

- **Jean VIARD**, sociologue, directeur de recherche au CNRS "Nouveau portrait de la France. La société des modes de vie" éditions de l'Aube (14 €).

- **Erri DE LUCA**, un des écrivains italiens les plus lus dans le monde "Et il dit" éditions Gallimard (11€). DE LUCA a été invité en 2008 par l'association « Lettres sur Cour » qui se déroule chaque année pendant Jazz à Vienne.
- "**Les femmes du bus 678**" film mettant en scène le harcèlement et le machisme dont sont victimes les femmes dans la société égyptienne actuelle.
- "**Journal de France**" documentaire de Raymond Depardon. C'est un journal, un voyage dans le temps filmé par le célèbre photographe.

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ADHESION

Avez-vous pensé à renouveler votre adhésion ?

Rappelez-vous que celle-ci est à acquitter pour une année calendaire. C'est donc le moment !

*Alors, n'oubliez pas, conformément aux indications du bulletin, de régler votre adhésion par un chèque à l'ordre de **attac** pour la cotisation nationale et un chèque de 10,00 € à l'ordre de **attac vienne-pays rhodanien** pour la cotisation locale, et adresser le tout à :*

Bernard CANEVET

653 avenue du Dauphiné 38 200 JARDIN.

6 Calendrier (manifestations à venir et en projet ...).

Sur VIENNE

Jeudi 5 juillet

Vienne, intersection Cours Romestang/Place Miremont Apéro géant (festival de jazz).

Jeudi 30 août

Salle Europe de la Mairie de Vienne

Réunion du Collectif Dette Audit Citoyen : perspectives.

Lundis 17 septembre et 15 octobre (20h)

Salle Europe de la Mairie de Vienne

CA du Comité Local attac Vpr (ouverts à tous).

Mardi 16 octobre (20h30)

Salle des Fêtes de Vienne

Conférence organisée par attac Vpr (thème et intervenant à préciser).

Attac France

Du 20 au 27 juillet : Alter-Village

Puy de Dôme

Du 24 au 27 août : Université d'été

Toulouse

Du 10 au 11 novembre : Forum Social Européen

Florence (Italie)



Association pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

Comité de rédaction :

Nicolas BERTHOMEAU, Bernard CANEVET, Henri CHARDON, Jean FESCHET, Christian LAGIER, Georges MONNET.

Document édité par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Pour en savoir plus, pour nous rejoindre

attac vienne-pays rhodanien :

MJC de Vienne 2 rue Laurent Florentin 38 200 VIENNE

Contacts

Christian LAGIER 04 74 85 33 57

Nikolaz BERTHOMEAU 06 63 86 37 21

Henri CHARDON 04 74 31 78 74

e-mail

attac vpr

attac France

vienne-pays.rhodanien@attac.org

<http://local.attac.org/vienne38/>

www.france.attac.org